

Droit d'hebergement des vacances de printemps

Par Famillypfaadt, le 08/04/2009 à 10:39

Bonjour,

Voilà ma question est simple.

Je dois aller chercher mon beau fils Samedi soir à 18h00,

Seulement la mère refuse de me le donner ce jour là !!

Elle dit que les vacances commence le Samedi, alors que le bulletin précise que :

" Le départ en vacances a lieu aprés la classe et la reprise des cours le matin des jour indiquées "

Alors elle prétent que mes 8 jours de vacances commence le Dimanche le 12 à 18h00 au 19 à 18h00.

Et elle du 03 à 18h00 au 12 à 18h00.

Nous lui avaons envoyer le récommander mais elle le refuse !!!!

Et on téléphone c'est pareil.

Que faire si elle me le donne pas ou pire si elle est pas là ???????

S'il vous plait c'est urgent !!

Et merci d'avance.